Le participe passé permet la formation de nombreux temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, etc.) en s'ajoutant aux auxiliaires être ou avoir.

Comment accorder les participes passés :

• Avec l'auxiliaire **être**, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le **sujet** du verbe.

Ex : Les fillettes sont rentrées à la maison. Les garçons sont sortis en courant.

• Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct, si ce complément est placé avant le participe passé. Le participe passé ne change pas s'il n'y a pas de complément direct ou si le complément direct est placé après lui.

Pour trouver un complément d'objet direct, on pose la question Qui ? ou Quoi

Ex : J'ai préparé (quoi ?) <u>une tasse de thé</u>.

C.O.D. placé après

<u>La tasse de thé</u> que j'ai préparée (quoi ?) est très chaude. C.O.D. placé avant



• Un participe passé pronominal s'utilise toujours avec l'auxiliaire être et s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct, si ce complément est placé avant le participe passé. Pour trouver un complément d'objet direct, on pose la question Qui ? ou Quoi ?

C.O.D. placé avant

Julie <u>s'est lavé les mains</u>. (Julie a lavé quoi ? les mains)

C.O.D. placé après

Ex : Julie s'est levée à sept heures. (Julie a levé qui ? Elle-même = se)